

QUE SE PASSE-T-IL EN FRANCE?

Ces observations ont été faites du 3 décembre, 2014, au 11 janvier, 2015

John J. Janc, Professeur de français émérite
Minnesota State University, Mankato

Les Français étaient plus que moroses lors de notre séjour. Ils se plaignaient amèrement de l'économie, du chômage, de la stagnation des salaires et du pouvoir d'achat, d'un gouvernement peu efficace, de la cessation possible des augmentations automatiques des retraites complémentaires. La lutte contre l'immigration clandestine, la dette publique et l'éducation ainsi que leur avenir personnel les inquiétaient beaucoup. Inutile de dire qu'ils étaient très déçus par leur président et sa politique.

Ils voulaient savoir ce qui se passait aux Etats-Unis dans des villes comme Ferguson, New York, Berkeley et ailleurs. Ils parlaient du danger du racisme, de l'intégration des noirs à notre société et du port d'armes en Amérique car ils voulaient mieux comprendre notre pays et ce qui s'y passait.

Malgré leur moral bas, ils ont pris le temps d'acheter des cadeaux, décorer la maison et préparer de très bons plats pour célébrer les fêtes de fin d'année.

À partir du 7 janvier, c'est le massacre mené par un commando dans la rédaction de «Charlie Hebdo» qui a dominé les conversations. La mort de la policière le lendemain et la prise d'otages le 9 n'ont fait qu'augmenter le choc, l'incompréhension, l'indignation, la tristesse et la colère des Français. Personne ne trouvait le mot juste pour décrire ces actes barbares dans un pays où la liberté d'expression et la liberté de la presse sont sacrées. Les Français exprimaient leur solidarité en participant à de nombreux rassemblements silencieux et en brandissant des placards avec le message «Je suis Charlie», message devenu le symbole du soutien du journal et de tous ceux et celles qui avaient perdu la vie, qui avaient été blessés, qui avaient perdu un collègue, un membre de leur famille. Partout dans le monde, les gens condamnaient ces assassinats, disaient qu'ils étaient un avec le peuple français et voulaient, tous ensemble, lutter contre l'ignorance, le fanatisme et l'intolérance.

LA LANGUE

(Il est à noter que nous ne donnons pas toutes les définitions des mots.)

- Quelqu'un qui «a un grain» est un peu fou.
- On dit «chien (chat) de salon, d'appartement».
- En Finlande, on parle le finnois (la langue finnoise).
- Quand on «lèche la pomme à quelqu'un», on l'embrasse.
- Celui qui n'entend pas bien achète des «appareils auditifs».
- Quand quelqu'un est «chapitré», il est réprimandé, sermonné.
- On appelle une concierge une «bignole» («bignolle») (argot).
- On appelle la petite roue de secours des voitures une «galette».
- Quelqu'un qui est «scotché» (fam.) est très impressionné, surpris.
- Quand on «n'est pas en reste», on n'a aucune raison d'être jaloux.
- Le «bouillon d'onze (de onze) heures» est un breuvage empoisonné.
- On dit écriture «cursive», «manuelle», «manuscrite» et «sur papier libre».
- «Grave» peut avoir le sens de «beaucoup» (fam.): il a grave plu cette nuit.
- Quelqu'un qui a une voix perçante et désagréable a une «voix de crécelle».
- Un «oiseau de nuit» est une personne qui aime vivre la nuit, qui est active la nuit.
- Si l'on fait quelque chose à «six heures pétantes» (fam.), on le fait à six heures précises.
- Une «charlotte» est un bonnet jetable qui recouvre les cheveux dans certaines industries.
- Un «épaviste» récupère des épaves, surtout des voitures, pour les revendre ou les recycler.
- Un enfant qui «fait popo» fait ses besoins, fait caca. Le «popo» est également le pot de chambre.
- Quand on «n'y va pas avec le dos de la cuillère», on agit sans modération. On est direct, très franc.

- Un «loup solitaire» est une personne qui vit seule, un peu sauvage. Elle vit à l'écart de la vie sociale.
- Le mot «troquet» (bar, bistro, café) vient de «mastroquet», un ancien terme pour désigner un marchand de vin au détail.
- Quand on «incendie» quelqu'un (fam.), on lui fait des reproches, le gronde, le dispute. On peut «se faire incendier» aussi.
- Quand on «plante» quelqu'un, on l'abandonne, le quitte. Cela veut dire aussi donner un coup de couteau à quelqu'un (argot).
- De nos jours, si l'on ne peut pas souhaiter bon anniversaire à quelqu'un «de visu», en le voyant, on envoie un mail, une carte.
- Si votre hôte ou serveur vous dit «qu'il ne faut pas partir sur une jambe», il vous propose de boire un deuxième verre.
- Quand on «tire le diable par la queue», on vit dans la précarité et le dénuement, on n'a pas assez d'argent pour subvenir à ses besoins.
- Quand quelque chose (discussions, négociation, plan, projet) «capote», il échoue. On peut «faire capoter» quelque chose aussi.
- Quand on vend (débite) quelque chose «sous le manteau», on vend en cachette, clandestinement quelque chose de défendu.
- Quand on «coupe la poire en deux», on décide d'un compromis, partage équitablement quelque chose, choisit une position médiane.
- «À beau jeu beau retour» (expression peu employée) veut dire que l'on a toujours l'occasion de se venger, que l'on va rendre le change.
- Une personne qui «est dans un état second» est déphasé, n'a pas conscience de ce qu'elle fait à cause d'une fatigue intense, de l'ivresse, des drogues.
- Quand on dit d'une personne que «son sang n'a fait qu'un tour», elle est bouleversée, a ressenti une émotion vive et forte, a exprimé une réaction immédiate.
- Un/une «cave» (argot) est une personne un peu tête en l'air, une personne qui ne comprend rien à la vie, qui échoue dans tout ce qu'il entreprend, qui est naïf.
- Quand on «renvoie (refile) la patate chaude», on donne à un autre quelque chose (un sujet embarrassant ou délicat) que l'on ne veut pas traiter, dont on veut se débarrasser.
- Le général a préparé une attaque sans consulter ses officiers. Quand cette «offensive» a échoué, il a proféré des paroles «offensantes» qui ont profondément blessé son entourage.
- Le syndrome de mort subite du nourrisson (MSN) désigne la mort soudaine et inattendue d'un bébé. Depuis 2009 le terme de mort inattendue du nourrisson (MIN) est utilisé.
- Quelqu'un qui «se demande, qui ne sait pas si c'est du lard ou du cochon» hésite entre deux choses, a du mal à comprendre de quoi il s'agit, ne sait pas s'il doit bien ou mal le prendre.
- Afin d'empêcher les spectateurs d'utiliser leur téléphone mobile, de plus en plus de théâtres et de cinémas installent des «brouilleurs de signal» comme la loi les y autorise depuis 2004.
- La «lyre à foie gras», ustensile de cuisine équipé d'un manche et d'un fil métallique, permet de découper des tranches parfaites de ce mets délicieux. Il existe également des lyres «à génoise» et «à fromage».
- Quelqu'un qui est maigre comme un «échalas» (un pieu ou bâton qui soutient une plante, un tuteur) est maigre comme un clou. On dit aussi «un grand échalas» pour désigner quelqu'un qui est grand et maigre.
- Un «immigré» est une personne qui a immigré et s'est établie dans le pays d'accueil. Un «migrant» est un individu en cours de migration. De nos jours, on utilise le terme pour désigner aussi les «travailleurs migrants», ceux qui travaillent dans un pays autre que les leurs.
- «Kiffer» (argot) veut dire beaucoup de choses: «apprécier», «aimer», «aimer d'amour», «prendre beaucoup de plaisir à faire quelque chose», «s'enticher de». Le substantif existe aussi. On peut kiffer quelqu'un ou quelque chose («il kiffe beaucoup sa copine»), kiffer faire quelque chose («mon père kiffe faire la cuisine»), «kiffer sur ou être en Kiff' sur quelqu'un ou quelque chose.» Il sort avec son amie depuis un an, il est en kiff' sur elle. Le verbe veut dire également «fumer du haschisch» et «s'amuser».

LES DEUX FÊTES

- 80% des Français ont consommé du foie gras pendant les fêtes.
- Encore une fois, le Grand Palais est devenu la plus grande patinoire couverte au monde. L'entrée coûtait 15 € (25 après 21h). De 21h à 2h, elle se transformait en piste de danse gelée avec DJ et jeux de lumière.
- Le 21 décembre, 1 000 enfants parisiens issus de familles modestes sont allés sur les Champs-Élysées. Invités par le Secours populaire, ils ont effectué un tour de grande roue, visité le marché de Noël et reçu un cadeau.
- Le prix de l'huître a augmenté de +50% en cinq ans à cause d'une mortalité juvénile importante. Les bassins sont surveillés de près par des gendarmes à cheval, à vélo, en canot, en kayak et même en hélicoptère afin d'empêcher tout vol.
- Une vingtaine de manèges pour enfants, tous gratuits, ont été installés dans la capitale. Le stade Charléty est devenu une station géante de sports d'hiver pour les enfants âgés de 3 à 16 ans. Les berges de la rive gauche ont été transformées en station de ski. Ouverts aux enfants dès l'âge de dix ans, on a mis à disposition chaussures, skis et initiations gratuits.
- Beaucoup de villages, de villes et de conseils généraux ont dû démonter leur crèche sur décision de justice. La loi du 9 décembre 1905 marque la séparation de l'Église et de l'État dans toute la France, sauf en Alsace et en Moselle. Il est interdit de mettre aucun signe religieux sur les monuments publics ou en quelque emplacement public que ce soit. 71% des Français s'opposaient à cette décision, se disant favorables à l'installation des crèches dans les bâtiments publics.

NOËL

- La plupart des Français ne sont pas partis en vacances pour les fêtes de Noël.
- Le coût moyen de la hotte du père Noël s'est élevé à 303 €. Le livre a figuré en tête des cadeaux les plus offerts. Il a aussi trôné à la première place des présents les plus désirés.
- Selon un sondage, 72% des Français ont préféré passer le 24 décembre dans leur propre famille. 69% des hommes ne voulaient pas réveillonner avec leur belle-mère. Quant aux femmes, 75% ne voulaient pas se trouver face à leur belle-mère.
- Le 24 décembre, le Secours catholique a invité 550 personnes pour un réveillon solidaire sur la Seine. Cette croisière a permis à ces gens en difficulté de profiter d'un apéritif, d'un dîner et d'un bal. Cinq péniches ont été affrêtées pour l'occasion.
- Afin d'aider les plus démunis, la prime de Noël a été reconduite. Les bénéficiaires ont touché entre 152,45 € pour une personne seule, 442,10 € pour un couple avec quatre enfants. L'an dernier la prime a été versée le 20 décembre par les différentes caisses concernées.
- La Grande Récré est une chaîne de magasins de jouets. Chaque année ils organisent «La Hotte de l'Amitié». Des parents laissent en magasin des jouets que leurs enfants n'utilisent plus. Les joujoux sont ensuite nettoyés et donnés à des enfants défavorisés. Plus de 80 000 jeunes en reçoivent un.
- Le sapin floqué très coloré a représenté jusqu'à 20% des ventes des arbres de Noël. Après Noël et jusqu'au 25 janvier, la Mairie a mis en place cent points de collectes de sapins dans les parcs et squares à Paris. Ceux qui choisissaient d'abandonner leur arbre dans la rue étaient passibles d'une amende de 150 €.

LA SAINT-SYLVESTRE

- 88,6% des Français ont consommé de l'alcool la nuit du réveillon du Nouvel An. Plus d'un tiers d'entre eux ont bu trois verres ou plus.
- Quelque 300 000 personnes ont fêté la Saint-Sylvestre sur les Champs-Élysées. Pour la première fois, un spectacle vidéo a été projeté sur l'Arc de Triomphe.
- 96% des Français associent leurs vœux de bonne année à une bonne santé. 46% les ont souhaités par SMS, 30% ont envoyé un mail. Les autres les ont adressés par la poste.
- Comme d'habitude, l'accès aux bus, métros, trains et RER était gratuit dès 17 heures du 31 jusqu'à midi du 1^{er}. Six lignes sur 14 du métro parisien sont restées ouvertes toute la nuit. Les passes Navigo étaient dézonés le 1^{er}.

L'ÉPIPHANIE

-97% des Français ont tiré les rois. 9% ont mangé de la galette au moins cinq fois. La galette à la frangipane est restée en tête pour cette occasion. 68% des personnes ont avoué avoir triché pour donner la fève aux plus jeunes. Ceux qui ont acheté leur galette en boulangerie ont payé au moins 20 €. En supermarché elle leur a coûté entre 3,49 € et 6 €.

LES MONUMENTS, SITES ET MUSÉES

-La façade de la Basilique Saint-Denis rénovée sera dévoilée en juin.
-Les travaux de rénovation du Panthéon vont durer jusqu'à l'été 2015. Ceux de Saint-Germain-des-Prés continuent.

-La Grande Arche de la Défense, construite en 1989, a besoin d'être rénovée. Il y a des dalles qui se détachent, des plaques de marbre qui se brisent et un risque provoqué par l'amiante.

-Les quatorze musées qui appartiennent à la ville de Paris ont battu leur record d'entrées en 2014. La fréquentation a augmenté de 17% par rapport à 2013. Les expositions temporaires ont eu le plus de succès auprès du public.

-Entre juillet 2013 et juin 2014, Paris et sa région ont accueilli plus de 27 millions de Français et 19 millions d'étrangers, ce qui veut dire que l'Île-de-France était la destination touristique numéro 1 au monde. 93% des visiteurs se sont dit contents de l'accueil parisien et près des deux tiers avaient l'intention d'y retourner.

L'ÉDUCATION

-140 000 élèves quittent le système scolaire sans diplôme chaque année.

-Selon les statistiques, quatre écoliers sur dix sortent chaque année du CM 2 avec de sérieuses lacunes en lecture, en écriture et en calcul, le crédo du primaire.

-Le non-remplacement des enseignants est un problème majeur. Durant l'année scolaire 2012-2013, près de 660 mille journées d'absence n'ont pas été remplacées dans le premier degré.

-À la rentrée 2015, le redoublement sera interdit en maternelle. Dans les autres niveaux, les professeurs ne pourront le proposer que dans des cas exceptionnels. Si les parents refusent ce redoublement, l'élève passera dans la classe supérieure.

-Les premières notes sur 20 sont apparues en 1890. Il est question de réformer la notation chiffrée. Si l'on adopte un système par lettres, il n'y aura plus de moyennes générales sur les bulletins. En décembre, 59% des Français ne voulaient pas que l'on revoie le système actuel.

-Les ZEP (zones d'éducation prioritaires) seront supprimées à la rentrée 2015, remplacées par les REP (réseaux d'éducation prioritaires). Ces derniers regrouperont un collège et les écoles rattachées. Les établissements les plus sensibles (350 d'entre eux) seront classés REP+.

-Seuls 5% des professeurs français croient que leur métier est valorisé par la société contre 31% en moyenne dans les 33 pays membres de l'Union européenne. Les profs français touchent 23 600 € par an en début de carrière contre 44 950 € en Allemagne.

-Les dissections ne doivent plus se faire en cours de sciences et vie de la terre. La pratique est interdite depuis une directive européenne de 2010 et enfin appliquée en France. Les élèves ne peuvent plus disséquer ni grenouilles, ni poussins, ni souris, mais ils peuvent continuer à disséquer escargots, insectes, poissons morts, cœurs de porc et poumons de mouton.

-Les montants des droits d'inscription (droits de scolarité) pour la rentrée universitaire 2014 ont été de 184 € pour les diplômes relevant du cycle de licence (183 € en 2013), 256 € pour les diplômes relevant du cycle de master (254 € en 2013), 391 € pour une inscription en doctorat (388 € en 2013).

LA VIE DE TOUS LES JOURS

- Près de 46 vélos sont volés toutes les heures en France.
- 99% de la population française disposent d'un compte bancaire.
- Tous les moins de 14 ans continuent à bénéficier de places au cinéma à 4 €.
- Comme tous les ans, la grippe et la gastro-entérite ont atteint le stade épidémique début janvier.
- L'interdiction des feux de cheminée à «foyer ouvert» («en foyers ouverts») en Île-de-France a été annulée.
- Le champagne est de plus en plus concurrencé par des vins effervescents et des crémants d'Alsace, de Bourgogne ou de Loire.
- L'année 2014 a été faste pour les salles de cinéma avec une hausse de 7,7% de visiteurs. Il s'agit de la meilleure année depuis 1967.
- La victoire du Front national aux élections européennes en mai était considérée par les Français comme l'événement politique le plus marquant de 2014.
- À Paris, en 2014, Gabrielle, Louise et Chloé ont été les trois noms les plus donnés aux filles. Pour les garçons, il s'agissait de Gabriel, Adam et Raphaël.
- Le 115 de Paris est un numéro d'urgence et d'accueil pour les personnes sans abri. Il est gratuit et accessible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, et ce toute l'année.
- Depuis le 5 décembre, la vente de tabac par internet est interdite. Ceux qui continuent à en acheter sont passibles d'une peine de prison pouvant aller jusqu'à cinq ans ferme.
- A partir du 8 mars 2015, tous les lieux d'habitation en France devront être équipés d'au moins un détecteur de fumée. D'autres mesures de sécurité devront également être prises dans les parties communes.
- L'espérance de vie des Françaises est de 85 ans et des Français 78,7 ans. Les Français dépensent en moyenne 525 € par an pour se soigner, ce qui en fait les premiers consommateurs de médicaments.
- Depuis le 1^{er} janvier 2015, les consommateurs peuvent résilier à tout moment leurs contrats d'assurance (essentiellement auto, moto, habitation), gratuitement et sans justificatif, après un an d'engagement.
- Un film, un spectacle ou une exposition «en audio description» («en AD») permet aux personnes aveugles et malvoyantes d'entendre une voix qui décrit les éléments visuels de l'œuvre: action, mouvements, expressions, décors, costumes, etc
- Depuis 2006, la partie haute d'un CV mentionnant le nom, le prénom, l'adresse, le sexe, la situation de famille et la photo du candidat qui postule dans une entreprise de plus de 50 salariés doit être masquée. L'usage du CV anonyme est resté lettre morte.
- D'inspiration nordique, le pain viking est un pain noir aux céréales, élaboré à base de farine de froment, orge, seigle et blé, contenant et recouvert de graines de sésame, lin, tournesol et millet. Il est facilement identifiable avec sa forme de «pain de mie».
- Chaque fois que l'on achète un appareil électrique ou électronique, on paie l'éco-contribution ou éco-participation ou éco-mobilier, une somme qui correspond au coût de collecte et de recyclage des déchets de ces équipements. Le montant se trouve affiché sur l'étiquette séparé du prix du produit.
- En 2011, 61% des Français étaient pour le droit de vote des étrangers pour les élections municipales. En décembre 2014, 60% étaient contre ce droit. 84% des sympathisants de droite se déclaraient opposés à ce droit de vote. 72% des Français estimaient que l'intégration des étrangers fonctionnait mal.

- Un Français sur trois aura plus de 60 ans en 2030. À cause de ce vieillissement de la population, les «auxiliaires de vie sociale» seront de plus en plus recherchés. Ces personnes permettent le maintien à domicile des personnes fragilisées, âgées, malades ou handicapées. Elles les aident à accomplir les tâches et activités de la vie quotidienne.
- Les étiquettes des emballages de viande ont changé au mois de décembre. Les appellations peu connues ont été remplacées par des noms plus génériques: «steak», «rôti», etc. Ils sont accompagnés d'un conseil de cuisson: «à griller», «à mijoter», etc. La tendreté de la viande est indiquée par des étoiles. La mention de l'origine de la viande est restée obligatoire.
- 72% des actifs et 46% des retraités ne savent pas comment ils financeraient une perte d'autonomie (maison de retraite, maison médicalisée, maison de repos et de soins). 40% de ceux qui travaillent toujours disent qu'ils pourraient éventuellement compter sur leurs proches. Seulement 20% des retraités croient pouvoir demander de l'aide à leur famille. Plus de quatre Français sur dix sont favorables à la prise en charge publique de la dépendance.

-Les Parisiens trient leurs déchets depuis 1884 grâce à un décret signé par Eugène-René Poubelle, préfet de la Seine à l'époque. Les habitants de la capitale étaient obligés d'avoir trois récipients en fer-blanc (le premier pour le verre et la porcelaine, le deuxième pour les coquilles d'huître, le troisième pour tout le reste). Le but du tri était l'hygiène, l'espace public étant une déchetterie pestilentielle où les gens mettaient tout. Cette mesure a fini par éradiquer le choléra et la typhoïde.

-Environ 7 000 juifs ont émigré vers Israël en 2014. La communauté juive française, la plus importante en Europe, représente plus de 500 000 membres. L'antisémitisme devient de plus en plus inquiétant. Les actes antisémites sont en augmentation. En 2014, plus de 527 attaques racistes ont été recensées en France: tags, courriers, agressions, incendies et violences physiques. Il y a aussi des actes antichrétiens dont les médias parlent à peine. Depuis les attentats, il y a une vague d'actes antimusulmans.

-Au 1^{er} janvier 2015, on comptait 66,3 millions de Français dont 64,2 millions en métropole et 2,1 millions dans les départements d'outre-mer. Au cours de 2014, la population a augmenté de 300 000 personnes, soit +0,4%. En 2014, 241 000 mariages ont été célébrés en France: 231 000 entre personnes de sexe différent, 10 000 entre personnes de même sexe. La France occupe la deuxième place en Europe, derrière l'Allemagne. Au 1^{er} janvier 2015, 11 898 502 personnes habitaient en Île-de-France. Il y a une baisse du nombre de très petites communes.

-À partir du premier janvier, 2016, il n'y aura plus que 13 régions contre 22 maintenant: Alsace Champagne-Ardenne Lorraine; Aquitaine Limousin Poitou-Charentes; Auvergne Rhône-Alpes ; Basse-Normandie Haute-Normandie ; Bourgogne Franche-Comté ; Bretagne; Centre-Val de Loire; Corse; Île-de-France; Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées; Nord-Pas-de-Calais Picardie; Pays de la Loire; Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Six régions restent «intactes», et pour l'instant, une seule change de nom, le Centre devenant Centre-Val de Loire. Pour les autres, il a été décidé d'accoler les noms des régions dans l'ordre alphabétique (par exemple Aquitaine Limousin Poitou-Charentes: une seule grande région au lieu de trois actuellement). Les futures assemblées régionales pourront se choisir une nouvelle appellation.

-Quelles sont les règles en matière d'héritage? Quand un défunt a eu des enfants, et qu'il n'a pas fait de testament, ses biens vont à ses descendants, ainsi qu'à son époux s'il était marié. Ses enfants reçoivent l'intégralité de ses biens, sous réserve des droits du conjoint survivant. Tous les enfants ont les mêmes droits dans la succession. Le partage est effectué entre eux par parts égales. Un enfant adopté a droit à la succession de ses parents adoptifs. En principe, un petit enfant n'hérite pas de ses grands-parents. Si le défunt ne laisse que des enfants issus du couple, le conjoint survivant a le choix entre l'usufruit de la totalité de la succession, ou la pleine propriété du quart de la succession. Les droits des descendants sont réduits d'autant. Si le défunt laisse des enfants issus d'une précédente union, le conjoint survivant hérite du quart de la succession en pleine propriété. Dans ce cas, les enfants héritent des trois-quarts de la succession.

LES SONDAGES

-90% des Français veulent mourir chez eux.

-Les trois-quarts de 15-35 ans ressentent des problèmes auditifs.

-Au mois de novembre, 66% des Français étaient favorables à l'ouverture des magasins le dimanche.

-Les Français sont 55% à ne pas suivre correctement leurs traitements médicamenteux en termes de durée et de posologie.

-65% des Français ont pris des mesures pour réduire leurs dépenses d'énergie, 93% pratiquent des activités «écologiques» (recyclage, compostage, tri des déchets, etc.).

-Au mois de décembre, 89% des Français avaient une bonne opinion du pape. Les non-catholiques étaient aussi nombreux (88%) à l'apprécier que les catholiques (89%). 93% des pratiquants avaient une bonne opinion de lui.

-17% des salariés français se sont dit en situation «d'épuisement professionnel». À cause du stress, ils avaient un sentiment de fatigue intense, un sentiment de vide et un sentiment de non-accomplissement dans le domaine du travail.

-85% des retraités se disent en bonne santé contre 88% des non-retraités. 98% de ceux qui ne travaillent plus ont une mutuelle. En moyenne, ils consultent un médecin quatre à cinq fois par an. 50% d'entre eux dépensent moins de 50 € par mois pour leurs soins médicaux.

LES TRANSPORTS

- À partir du 1^{er} janvier, les taxis sont censés être équipés d'un terminal de carte bancaire.
- Les tarifs de la SNCF ont augmenté de 2,6% le premier janvier. Le prix d'un ticket de métro est passé à 1,80 €.
- Le Passe Navigo au tarif unique de 70 € par mois va entrer en vigueur pour la rentrée 2015. Il permettra aux gens de voyager dans toute l'Île-de-France sans surcoût.
- Les Franciliens ne paient que 26% du prix réel de leur titre de transport ou de leur abonnement. La part des Belges est de 35%, des Espagnols 41% et des Anglais 52%.
- On expérimente de nouveaux radars capables de photographier l'avant et l'arrière des véhicules. Les nouveaux appareils permettent de mieux lire les plaques d'immatriculation.
- Le métro compte 15 stations qui ont été fermées ou qui n'ont jamais été ouvertes. Parfois elles servent de lieu de tournage de film et de centre d'accueil pour les sans-abris quand il fait très froid.

- Le wi-fi, qui est déjà disponible dans certains TGV, va être installé dans tous les trains, ce qui va coûter 350 000 € par rame. Dans le métro et les RER A et B, la RATP va installer l'internet mobile haut débit.
- Les amendes de la SNCF ont connu une hausse de 40 à 100%. La fraude coûte 500 millions d'euros tous les ans. À titre d'exemple, l'amende pour un billet non composté est passée de 10 à 20 € et pour un voyage sans billet de 35 à 50 €.
- 70% des conducteurs dépassent les limitations de vitesse. 58% ne respectent pas les distances de sécurité. 50% conduisent en étant très fatigué. 25% prennent le volant après avoir bu de l'alcool. Un tiers des accidents mortels est dû à une consommation excessive d'alcool de la part de celui qui conduit. 20% des accidents mortels révèlent une consommation de stupéfiants parmi les automobilistes impliqués.

L'ÉCONOMIE

- Le conglomérat chinois Fosun a acheté le Club Med.
- La moitié environ du prix d'un litre de diesel ou d'essence est constituée de prélèvements fiscaux.
- Le premier janvier, le RSA (revenu minimum pour personnes sans ressources) est passé de 509,03 € à 513,88 €.
- Devancée seulement par le Danemark, la France est n° 2 des taxes les plus élevées. Elle distance de peu la Belgique.
- La durée des soldes a été rallongée d'une semaine et fait de nouveau six semaines en hiver et en été. Les soldes flottants ont été supprimés. Les dates des soldes sur internet sont alignées sur celles du commerce traditionnel. Chaque Francilien comptait dépenser 200 € pour les soldes.
- Au premier janvier, le nouveau montant horaire brut du Smic a été porté à 9,61 €, soit 1 457,52 € bruts mensuels (1 136,72 € nets) sur la base de la durée légale de 35 heures hebdomadaires (contre 1 445,38 € bruts, précédemment). Le prix des timbres a augmenté de 7% (une lettre prioritaire coûte 0,66 € maintenant). La redevance télé est passée de 133 € à 136 en métropole.